

5.4

Avis d'intention des assujettis et
autres avis

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE

Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») autorise, à compter du 5 octobre 2026, Compagnie d'assurance Trisura Garantie (nom utilisé au Québec par Trisura Guarantee Insurance Company) à exercer au Québec l'activité d'assureur dans les catégories supplémentaires « assurance maritime » et « assurance aviation ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu des articles 30 et suivants de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'AMF à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Le 8 octobre 2026

DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC. LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.

Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») autorise, à compter du 5 octobre 2026, Desjardins Assurances générales inc. et La Personnelle, assurances générales inc. (« Sociétés ») à exercer au Québec l'activité d'assureur dans la catégorie supplémentaire « assurance de frais juridiques ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu des articles 30 et suivants de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant ces assureurs, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'AMF à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Le 8 octobre 2026